

21 MAI 2022



VERN

SONNEUR·SES
BATTEUR·SES

EN ILLE-ET-VILAINE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. L'épreuve (Cocher la case correspondante. Un formulaire par épreuve)

1.a : les couples bombarde biniou

- ☐ Couple Bombarde Biniou, terroir Gallo, qualificatif Gourin
☐ Couple Bombarde Biniou, terroir libre, non qualificatif Gourin

1.b : les couples bombarde cornemuse

- ☐ Couple Bombarde Cornemuse, qualificatif Gourin
☐ Couple Bombarde Cornemuse, terroir libre, non qualificatif Gourin

1.c : les solistes cornemuse

- ☐ moins de 20 ans, catégorie A
☐ moins de 20 ans, catégorie B
☐ moins de 15 ans, catégorie A
☐ moins de 15 ans, catégorie B

1.d : les solistes caisse-claire

- ☐ Open, catégorie A, qualificatif Pontivy
☐ Open, catégorie B, non qualificatif Pontivy
☐ moins de 18 ans, qualificatif Pontivy
☐ moins de 14 ans, qualificatif Pontivy
☐ moins de 11 ans, qualificatif Pontivy

2. La, le ou les concurrent·es

Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	Courriel : _____
Instrument : _____	Instrument : _____

3. Organisme (bagad, cercle, etc.) ou personne inscrivant la, le ou les concurrent·es (à compléter si nécessaire)

Organisme : _____	à remplir par la personne référente si la ou les personnes candidates sont mineures
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	Courriel : _____

☐ En cochant cette case, **je m'oppose** à ce que mon image (ou celle de la personne mineure que je représente), qui pourra le cas échéant être captée par photographie ou vidéo dans le cadre de cette journée, soit rendue publique par Sonerion 35 par le biais de ses différents supports de communication (site internet, communiqués de presse, affiches, brochures, etc.)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepter,

Date et signature(s) ou initiales de la, du ou des concurrent·es :

Date et signature(s) ou initiales de l'organisme ou de la personne inscrivant la, le ou les concurrent·es :

Préambule

Sonerion Bro Roazhon souhaite affirmer son identité nord Gallo assise sur les Pays de Rennes, Vitré, Fougères, Dol, Clos-Poulet et Poudouvre. En termes de danses, ce terroir inscrit en Haute-Bretagne livre essentiellement dans sa partie est, un répertoire de danses à figures, telles les avant-deux. On y trouve aussi des aéroplanes, mazurkas, polkas et d'autres danses encore que vous pourrez nous sonner. Si nous espérons que vous saurez aller puiser vos airs et danses dans le terroir nord Gallo, il sera toutefois possible de sonner cette année des pilé-menus issus des territoires situés plus à l'ouest : au nord d'une ligne qui traverse les communes de La Gacilly, Saint-Just, La-Dominelais (nord-est du Morbihan Gallo).

Nous vous proposons une bibliographie et discographie indicatives. Vous pouvez aussi nous contacter pour discuter de ces limites et que nous vous aidions dans vos recherches (evenement@bas35.org ; communication@bas35.org)

Bibliographie indicative

- Bigot L, Clériveret M., Collet M., Davy Y., Mathias J.-P., Morel V., Quimbert C., sd, Musique, danse traditionnelles & territorialité, Arts Vivants en Ille-et-Vilaine, 63 p.
- Clériveret M., 2013, Danse traditionnelle en haute-Bretagne. Traditions de danse populaire dans les milieux ruraux gallos (XIX^e-XX^e siècles), Presses Universitaires de Rennes / Dastum, coll. « Patrimoine oral de Bretagne », 472 p.
- Gallais G., 2014, Vous jeunes gens qui désirez entendre... Le répertoire d'une chanteuse de Haute-Bretagne, Rennes, Presses Universitaires de Rennes / Dastum / La Granjagoul, coll. « Patrimoine oral de Bretagne », n° 5, 258 p.
- Le Marquer C. et Clériveret M., 2011, « Traditions de danse de Haute-Bretagne... Une thèse fait le point », Musique Bretonne, 225, p. 28-31.

Discographie indicative

- Collectif, 2015, Chante, on va savai c'que c'ést. Traditions orales en Pays de Vitré, CFPCI, La Bouèze, La Granjagoul.
- Collectif, 2020, Danse teurjou ! Chantous et sonnous du Pays de Fougères, Dastum, La Granjagoul, coll. « Tradition Vivante de Bretagne ».

Concours couple Bombarde Biniou / Bombarde Cornemuse

Sonerion Bro Roazhon organise une épreuve permettant de se qualifier pour le Championnat de sonneurs et sonneuses de couple Bombarde Biniou et Bombarde Cornemuse de Gourin ainsi qu'une épreuve non qualificative.

Concours, terroir Gallo, qualificatif Gourin

1. Chacune de ces épreuves qualificatives est organisée pour les deux catégories : biniou et cornemuse.
2. Le même jury peut être amené à juger les deux catégories.
3. Chaque épreuve qualificative se déroule selon un schéma identique à celui de Gourin : marche-mélodie/danse (l'ordre en est toutefois libre pour la partie marche-mélodie) avec un classement différencié par épreuve. La durée de la prestation devra être comprise entre 3 et 6 minutes pour l'épreuve de marche-mélodie et d'un maximum de 10 minutes pour la danse.
4. Les juges peuvent utiliser un système de notation par points ou par places, à leur convenance.
5. Le classement final sera obtenu par la somme de celui des différentes épreuves.
6. Le classement établi par le jury est sans appel.
7. Le nombre de couples qualifiés est déterminé en fonction du nombre de concurrents au concours qualificatif. Toutefois, le jury a toute latitude de limiter le nombre de qualifiés s'il estime que le niveau de certains couples est insuffisant pour représenter le terroir à Gourin. Pour mémoire, voici les règles de nombres de qualifiés (nombre identique dans les deux catégories) : de un à quatre couples présents : un couple qualifié ; de cinq à neuf couples présents : deux couples qualifiés ; dix couples présents ou plus : trois couples qualifiés.
8. Si un couple est qualifié dans plusieurs terroirs, il ne peut se présenter que dans un seul terroir à Gourin. Il doit aviser Sonerion ou la commission couples de son choix avant la finale de Gourin. Dans le cas où un couple qualifié annonce sa non-venue à Gourin, il n'est pas procédé au rattrapage d'un autre couple précédemment non-qualifié.
9. En cas de litige éventuel, seule la commission couples de Sonerion peut se prononcer.

Concours, terroir libre, non qualificatif Gourin

1. Chacune de ces épreuves est organisée pour les deux catégories : biniou et cornemuse.
2. Le même jury peut être amené à juger les deux catégories.
3. Chaque épreuve se déroule selon un schéma identique : marche-mélodie/danse (l'ordre en est toutefois libre pour la partie marche-mélodie) avec un classement différencié par épreuve. La durée de la prestation devra être comprise entre 3 et 6 minutes pour l'épreuve de marche-mélodie et d'un maximum de 10 minutes pour la danse.
4. Si le terroir est libre, le jury saura apprécier un air du terroir nord Gallo. Pour celles et ceux qui joueraient un air du terroir nord Gallo, un prix terroir sera remis dans chaque catégorie pour le meilleur air terroir nord Gallo.
5. Les juges peuvent utiliser un système de notation par points ou par places, à leur convenance.
6. Le classement final de chaque qualification sera obtenu par la somme de celui des différentes épreuves.
7. Le classement établi par le jury est sans appel.

Concours soliste Cornemuse

Sonerion Bro Roazhon organise un concours soliste de cornemuse écossaise accessibles aux sonneuses et sonneurs de moins de 20 ans.

Le répertoire sonné devra être constitué d'une suite d'airs bretons et écossais. Selon l'âge et la catégorie, celui-ci diffère.

1. Une ou un concurrent·e ne peut se présenter à la fois dans les catégories A et B. Les personnes qui postulent sont autorisées à concourir dans une tranche d'âge supérieure ; dans ce cas, il n'est plus possible de se présenter dans sa tranche d'âge d'origine.
2. Les concurrentes et concurrents ayant obtenu un premier prix dans les catégories B lors de précédents concours organisés par Sonerion Bro Roazhon doivent obligatoirement se présenter en catégorie A pour la même tranche d'âge ou dans la tranche d'âge supérieure.
3. Afin de faciliter l'évaluation des personnes qui candidatent, il est demandé de fournir au jury avant le début des épreuves, les partitions des pièces proposées en musique écossaise.
4. Si le terroir est libre pour la partie bretonne, le jury saura apprécier un air du terroir nord Gallo.
5. Les juges peuvent utiliser un système de notation par points ou par places, à leur convenance.
6. Le classement final sera obtenu par la somme de celui des différentes épreuves.
7. Le classement établi par le jury est sans appel.

	- 15 ans		- 20 ans	
	A	B	A	B
musique bretonne	Suite de musique bretonne composée d'une marche ou d'une mélodie et d'une danse. La durée de la prestation sera au maximum de 5 minutes dont au moins la moitié composée de danse	Marche ou mélodie ou danse bretonne. La durée de la prestation sera au maximum de 3 minutes	Suite de musique bretonne composée d'une marche, d'une mélodie et d'une danse. La durée de la prestation sera au maximum de 7 minutes dont au moins la moitié composée de danse	Suite de musique bretonne composée d'une marche ou d'une mélodie et d'une danse. La durée de la prestation sera au maximum de 5 minutes dont au moins la moitié composée de danse
musique écossaise	Un hornpipe à 4 parties et Une jig à 4 parties	Une marche (tous types) à 2 parties ou Un hornpipe à 2 parties ou Une jig à 2 parties	Suite composée d'une marche 2/4, d'un Strathspey et d'un Reel de compétition	Un hornpipe à 4 parties et Une jig à 4 parties

Concours soliste Caisse-Claire

Concours soliste caisse-claire, non qualificatif Pontivy

Sonerion Bro Roazhon organise une épreuve permettant de se qualifier pour la Finale du Championnat de Bretagne des Batteuses et Batteurs Solistes de Pontivy. Celui-ci est constitué de quatre catégories en fonction de l'âge des concurrentes et concurrents au 1er janvier 2022.

Cf. document joint « Sonerion-Reglement-CBBS-2022 » pour les différentes épreuves qualificatives pour Pontivy.

Concours soliste caisse-claire, non qualificatif Pontivy

Sonerion Bro Roazhon organise de plus un concours Open en catégorie B, non qualificatif pour Pontivy.

1. Une ou un concurrent·e ne peut se présenter à la fois dans les catégories Open A et B.
2. Ce concours est organisé en deux épreuves : musique bretonne et musique écossaise. Le classement se faisant par épreuve, il est tout à fait possible de ne se présenter que dans une seule épreuve.
3. Le répertoire de musique bretonne interprété devra être constitué d'une marche et d'une danse bretonne. Si le terroir est libre pour la partie bretonne, le jury saura apprécier un air du terroir nord Gallo.
4. Le répertoire de musique écossaise interprété devra être constitué d'une suite Hornpipe & jig. Chaque air devra comporter au moins deux phrases.
5. Les concurrentes et concurrents devront être accompagnés d'au moins une ou un musicien et de quatre au plus. Les personnes accompagnant doivent pratiquer les instruments mélodiques formant le bagad, ou des instruments mélodiques de type traditionnel. Ils devront être acoustiques, et non sonorisés.
6. Les juges peuvent utiliser un système de notation par points ou par places, à leur convenance.
7. Un classement sera fait par épreuve.
8. Un classement final sera réalisé pour les candidates et candidats participants aux deux épreuves. Il sera obtenu par la somme de celui des différentes épreuves.
9. Le classement établi par le jury est sans appel.